



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2014

### COMMUNE DE PONCHON

**Présents** : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.  
Bernard LECOCCQ ; Alain CHOTEAU ; Martine CANIVET ; Jocelyne LHOTTE ;  
Olivier WAUTERS ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

**Excusés** :

Nadège PERROTTE , pouvoir à Geneviève DELABY  
Élodie THÉRY, pouvoir à Colette JOLLIVET  
Jean-Claude GIRET, pouvoir à Gérard SOUFFLET

**Secrétaire de séance** : Denis ROLLAND

Lecture du compte rendu de la séance du 31 juillet 2014. Les observations qu'elle suscite sont regroupées en fin du présent compte-rendu.



### 1/ EXTENSION DU ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La procédure et l'enquête publique en avait été regroupées avec celles afférant à la modification du Plan Local d'Urbanisme.

À l'unanimité , *le conseil municipal DECIDE* d'étendre le zonage d'assainissement sur toutes les zones urbaines déterminées par le Plan Local d'Urbanisme :

UA, 1 AU h, 1 AUm, 1 AU lm, UI.

### 2/ ASSAINISSEMENT :

#### ↳ SUBVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous avons des accords de dérogations.

- |    |  |           |
|----|--|-----------|
| 1- | Pour la partie intercommunale  |           |
|    | Subvention en attente :  | 99 300 €  |
| 2- | Pour 74 installations  |           |
|    | Rues du Champ Mullot, des Croisettes, du Pont Courtin, du Pont Delettre, Manière, de la Vigne au Mai |           |
|    | Subvention en attente :  | 166 500 € |
| 3- | Pour 68 installations  |           |
|    | Rues de la Croix Blanche, du Pont Delettre, de la Mairie, des Faïenciers, des Quarterons             |           |
|    | Subvention en attente :  | 153 000 € |
| 4- | Pour 88 installations  |           |
|    | Rues de la Fontaine-Mignon, des Genêts, des Pins, du Larris, chemin des Tennis                       |           |
|    | Subvention en attente  | 198 000 € |

**Soit au total, subvention en attente :**

**Sur la partie intercommunale** 99 300 €

**Pour 230 installations : 2 250 x 230** 517 500 €

**616 800 €**

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

## ↳ LANCEMENT DES TRAVAUX

À l'unanimité, *le conseil municipal DECIDE* d'entamer, sur ces bases, les Travaux d'Assainissement de la Phase I de la Tranche Ferme.

## ↳ FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DU THELLE

Il est fixé à 12.5 % du montant des Travaux HT, exclusion faite des honoraires, et des travaux sur la partie Intercommunale. Le règlement en avait été accepté par une délibération du Conseil Municipal du 6 février 2014.

A l'unanimité, *le conseil municipal DECIDE* :

- De demander la réalisation du Fonds de Concours, au bénéfice de la Commune,
- D'autoriser le Maire à signer la convention y afférant.

## ↳ DEBUT DES TRAVAUX

D'une réunion tenue le 3 septembre 2014 avec les entreprises, il résulte ce qui suit :

- Début des travaux : novembre 2014.
- Durée des travaux, pour la phase I de la Tranche Ferme : (PONCHON, LE LARRIS) 10 mois : de novembre 2014 à août 2015
- Début des travaux, en novembre 2014, pour le point bas, c'est-à-dire la Rue du Pont Courtin, et la canalisation de refoulement sur Berthecourt, et la station de Hermes
- Fin des travaux, en juillet et en août 2015, dans la rue de la Mairie, pendant la période des vacances.

## ↳ POSTE DE REFOULEMENT N°6 RUE DU PONT-COURTIN RENFORCEMENT ELECTRIQUE

Travaux à la charge de la commune.

## ↳ POSE DES CANALISATIONS

B .LECOQ fait observer qu'il sera important, autant que faire se peut, que les canalisations soient posées en bord de chaussée, et non au milieu. Observation à transmettre au Maître d'œuvre et aux entreprises.

## 3/ RENFORCEMENT ELECTRIQUE POUR 2 TERRAINS A BATIR DANS LA RUE DES FAIENCIERS

Par 9 voix contre 4, et 2 abstentions, *le Conseil Municipal REFUSE* de le prendre à sa charge.

## 4/ VIABILISATION DE DEUX TERRAINS A BATIR DANS LA RUE DES BEURRONS A ROYE

Par 14 voix contre 1, celle de Robert JOYOT, *le Conseil Municipal REFUSE* de la prendre à sa charge.

## INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Bernard LECOCQ regrette la vente de la remorque.
- ✓ Radars fixes à ROYE : la Préfecture nous a écrit qu'il n'y en aura pas.  
Demande de Subvention en cours pour la pose de radars pédagogiques.
- ✓ C.JOLLIVET soulève la question de l'emplacement des « STOPS », au croisement de la rue des Tennis, et de la côte du Larris.
- ✓ O.WAUTERS renouvelle sa demande de voir le Larris desservi par le service des cars du collège.
- ✓ Parc LACOURT : les acquéreurs potentiels qui avaient signé un compromis pour l'acquisition de la maison, ont exercé leur droit de rétractation. La maison est à nouveau en vente.
- ✓ G.DELABY fait un court exposé sur la rentrée scolaire, marquée par les nouveaux rythmes scolaires. Pas de difficulté à noter.
- ✓ G.SOUFFLET suggère des mesures pour interdire l'accès des gens du voyage au Larris. On ne voit pas comment interdire l'accès au Larris aux gens du voyage et ■ le permettre aux habitants, aux agriculteurs, aux promeneurs, à l'école, et aux sportifs qui utilisent le terrain de football.
- ✓ G. SOUFFLET déplore le fait que les comptes-rendus soient incomplets :
  - ✓ Les comptes-rendus sont établis par le Maire,
  - ✓ Les procès-verbaux sont établis par le secrétaire de séance,
  - ✓ Par mesure simplificatrice, on établit un seul document, qui tient lieu de compte-rendu et de procès-verbal, un peu plus étoffé, qu'un compte-rendu, nettement plus sobre qu'un procès-verbal.
- ✓ G.SOUFFLET suggère que Robert JOYOT, à l'exemple d'un autre maire, réduise son indemnité de 40 %.  
Réponse de Robert JOYOT : « il n'en est pas question ».  
G.SOUFFLET argue du bénévolat.  
Réponse de G.DELABY : le bénévolat, de la part du Maire, et des Adjoints, s'exerce au sein des Associations de PONCHON, de la façon la plus large.

**Date présumée du prochain conseil municipal :**

**Vendredi 17 octobre 2014 à 20 heures 30 minutes.**